



## ASSEMBLEES GENERALES DU 25 AVRIL 2024

Face au déploiement à marche forcée de PRISME malgré les dysfonctionnements et les difficultés remontées, la CGT IP 54 a appelé les personnels du SPIP de Nancy à se réunir en Assemblées Générales.

Réunis de jour, les personnels syndiqués et non syndiqués du SPIP de Nancy ont décidé à l'unanimité des modalités suivantes afin de dénoncer le développement de l'applicatif PRISME dans ses approximations et ses carences :

- Refus de répondre aux consignes ubuesques de notre direction qui place le SPIP comme simple exécutant des consignes des juges
- Transmission des écrits via PRISME sans aucun autre doublon: c'est l'applicatif qui doit nous aider et pas l'inverse !
- Information du SAP des écrits uniquement en cas d'urgence
- Refus d'engager notre responsabilité professionnelle en cas d'erreur qui découlerait d'une mauvaise lecture des mesures de justice alors même qu'elles sont illisibles sur PRISME

Nancy le 25 avril 2024, la CGT IP 54